

OUVREZ VOTRE PORTE

à UNE PERSONNE ÂGÉE ou
à UN ADULTE HANDICAPÉ

ET DEVENEZ

ACCUEILLANT FAMILIAL



la
Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT

VOUS CHERCHEZ UN MÉTIER

SOLIDAIRE et vous avez
du **TEMPS À CONSACRER**
AUX AUTRES



VOUS SOUHAITEZ travailler chez vous.



VOUS APPRÉCIEZ les échanges, le partage, la solidarité avec les personnes âgées ou handicapées.



VOUS ÊTES locataire ou propriétaire d'un logement avec une ou plusieurs pièces libres et adaptées.

**DEVENEZ
ACCUEILLANT FAMILIAL**

pour PERSONNES AGÉES
ou ADULTES HANDICAPÉS



ILS ONT OUVERT LEUR PORTE

Marie-France, 62 ans



Charlie, 34 ans



Avec le Département
de la Charente-Maritime
**ÊTRE ACCUEILLANT FAMILIAL,
C'EST UN MÉTIER
SOLIDAIRE À DOMICILE**



VOUS HÉBERGEZ les personnes accueillies et vous garantes leur **bien-être physique et moral**, préservez leur **santé** et leur **sécurité** et respectez leurs **liens familiaux et amicaux**.

Pour cela, vous assurez les repas, les soins (sauf infirmiers), les services divers, tels que l'accompagnement, les courses, le ménage, le blanchissage, le voiturage...



VOUS PERCEVEZ une **rémunération** pour le temps consacré à chaque pensionnaire, un **loyer** pour l'espace de vie mis à disposition et une **indemnité d'entretien** pour les charges de la vie quotidienne. Vous pouvez accueillir de 1 à 3 personnes.



VOUS BÉNÉFICIEZ d'une **couverture sociale** et d'une cotisation à **la retraite**.

LE



**VOUS ÊTES FORMÉ
ET ACCOMPAGNÉ
PAR UNE ÉQUIPE
DE PROFESSIONNELS**

L'ACCUEIL FAMILIAL

EST UNE TRADITION EN CHARENTE-MARITIME

Le Département a mis en place une politique de développement de la formation et du suivi des accueillants familiaux afin de faire en sorte que ce mode d'accueil reste privilégié par les personnes âgées et les adultes handicapés.



COMMENT DEVIENT-ON ACCUEILLANT FAMILIAL ?

- _ Vous devez obtenir l'agrément de la Présidente de la Charente-Maritime, délivré sous conditions.
- _ Aucun diplôme n'est exigé.

+ D'INFOS SUR

charente-maritime.fr/emploi-insertion/metier-daccueillant-familial

CONTACTEZ-NOUS

Tél. 05 46 31 73 36 - 05 46 31 73 32
da-esms@charente-maritime.fr